



## GAF - NOTE D'INFORMATION SUR

### LA REVUE D'EFFECTIF NATIONALE 2022 Avenir

#### 1. Organisation – Revue d'Effectif Nationale Avenir

Après la période exceptionnelle du COVID, nous retrouvons fort heureusement le cœur de nos activités. La Revue d'Effectif Nationale Avenir se déroulera les 9 et 10 décembre 2022 à SARREGUEMINES (Complexe Emilie LEPENNEC – Rue du maire Mathieu, 57 200 Sarreguemines).

Pour la catégorie Avenir (2012 – 2013), seules les gymnastes **validées par la DTN sur proposition** des secteurs PAS régionaux sont autorisées à participer (Lettre FFGym GAF 2022-2023, page 9). Ces gymnastes peuvent être ou non intégrées à l'équipe régionale.

Le programme compétitif est spécifié dans la brochure des programmes GAF (à télécharger sur le site de la FFGym).

Comme lors des revues précédentes la sélection pour le championnat de France Élite 2023 peut déjà être obtenue :

- 10 ans, 2013 : 55 points ;
- 11 ans, 2012 : 57,5 points.

Seules les gymnastes (2012 et 2013) présentant **à minima le niveau 3 à tous les agrès** pourront être classées et prétendre à la qualification pour les championnats de France Elite.

#### 2. Planning et conditions de tests

- Vendredi 9 : **Entraînement avenir et évaluation physique** (A confirmer)
- Samedi 10 : **REN avenir et RERJ** 4 tours de 5 groupes (gestion des échauffements avec la règle « performance »)

Conditions matérielles du test REN avenir : Voir programmes 10-11 ans.

#### 3. Informations importantes

- Engagement des gymnastes REN Avenir : **lundi 14 novembre, [via le formulaire FFGym.](#)**

Le certificat médical d'absence de contre-indication est nécessaire pour toutes les gymnastes, se référer à la page 60 du règlement technique GAM-GAF 2022-2023.

Gestion des musiques :

- Gestion via DJGym (merci de veiller à y intégrer les musiques au plus tard une semaine avant la revue d'effectif)

Tous les documents relatifs à cette compétition sont disponibles sur le site Internet fédéral : [Reuves d'effectifs nationale et régionale des jeunes \(ffgym.fr\)](#)